



Litige tourisme remboursement

Par **mahe**, le **14/07/2014** à **14:48**

[fluo]BONJOUR[/fluo] **marque de politesse**

Après avoir réservé un séjour vol compris en ligne sur Voyage privé et étant handicapé ,j'ai vérifié en contactant directement l'hôtel si l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite étaient comme stipulée sur l'annonce en ligne . La réponse fut négative. Après avoir reconnu leur erreur , Voyage privé refuse le remboursement de l'acompte ,prétextant que le dossier financier n'a pas été soldé! Quel est le recours possible ? Merci

Par **VoyagePrive**, le **21/07/2014** à **17:22**

Bonjour mahe,

Suite à votre publication, nous avons pris connaissance de votre situation et nous aimerions en discuter directement avec vous. Pourriez-vous nous communiquer votre numéro de dossier et vos coordonnées afin que nous puissions vous recontacter dans les plus brefs délais ?

Cordialement,

L'équipe Voyage Privé